

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 16 MARS 2023**

Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 28

Convocation du 8.03.2023
Affichage du 8.03.2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize mars, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Longny-au-Perche suite à la convocation du 8.03.2023, affichée le huit mars 2023.

Etaient présents : M ANQUETIL Dominique, M BAILLIF Christian, M BLOTTIERE Philippe, Mme BRAULT Roselyne, Mme CHAMERET Stéphanie, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Céline, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme REVET Evelyne, Mme SAUVANEIX Alexandra, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excusés : Mme BERGER Frédérique (donne pouvoir à M BAILLIF Christian), M BOUTTIER Jean-Jacques (donne pouvoir à Mme CHAMERET Stéphanie), M DESCHAMPS Michel, M Du LAC Jean-Vincent (donne pouvoir à M LE SECQ Emmanuel), M GUEUGNON Jean-Edouard, Mme RADIGUET Angéline.

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, Mme HEROUIN Sandrine, Mme OREART Patricia, M. BRAMOULLE Bernard.

Madame REVET Evelyne est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023.03.077

GIRATOIRE DE LA ZA DES REHARDIERES - AVENANT – LOT 2 PLANTATIONS - ENT. PAYSAGES JULIEN ET LEGAULT

Monsieur le Président indique que des modifications ont été apportées dans les travaux de création d'un giratoire à Longny-au-Perche.

L'entreprise **Paysages JULIEN ET LEGAULT** a adressé une proposition de plus-value suite à des adaptations techniques (Fourniture et mise en place de bastaings et plantations de couvre-sol) d'un montant de 2 003.93 € H.T. soit 2 404.72 € T.T.C.

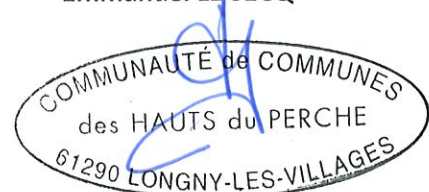
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'avenant 1 de l'entreprise Paysages JULIEN ET LEGAULT pour la plus-value d'un montant de 2 003.93 € H.T. soit 2 404.72 € T.T.C. Le montant total du marché passe donc de 33 805..80 € HT à 35 809.73 € TTC soit 42 971.68 € TTC.

Pour extrait certifié conforme

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

**Le Président,
Emmanuel LE SECQ**



REÇU 13 MARS 2023

27, boulevard de Strasbourg
CS 30528 - 61017 ALENÇON Cedex
☎ 02 33 81 63 79
@ ingenierie61@orne.fr
<https://ingenierie.orne.fr>

DGS
PRÉSIDENT
CIAS
COMMUNICATION
COMPTA ✕
GRH
MUSÉALES
MÉDIATHÈQUE
DÉV. ÉCONOMIQUE
ENFANCE/JEUNESSE
OFFICE DE TOURISME
SPANC/ASSAIN

Marché public de travaux

Opération :

**Création d'un giratoire sur la RD 918 à la ZA
"Les Réhardières" de Longny-au-Perche**

Objet du marché :

Lot 2 : Plantations

AVENANT °1 au marché n°2019-025

A Rémyland-G le 07 Mars 2023
Perche

Société :
SAS Paysages JULIEN et LEGAULT

Nom, prénom :
M. AUSSET Yohan

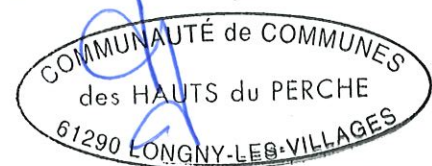
Qualité :
Responsable

Mention manuscrite "lu et approuvé" et signature
lu et approuvé
SAS PAYSAGES JULIEN ET LEGAULT
Richard - BP 27 - 61100 LA LOUPE
SIRET : 522 394 000 18 - MAJ : 0130Z
Réd : 06 8 271 3086-4487111 93
N° TVA Intra-communautaire : FR 46 392 190 864

Longny les Villages, le 17 Mars 2023

Le pouvoir adjudicateur,

Le Président,



Emmanuel LE SECQ,

AVENANT N°1

EXPOSE DES MOTIFS

Le présent avenant porte sur l'augmentation de la masse financière du marché initial, suite à des adaptations techniques :

- Fourniture et mise en place de bastaings
- Fourniture et plantation de couvre-sol

ARTICLE 1 - MONTANT DU MARCHE

Le montant HT du marché est augmenté de 2 003,93 € HT, soit + 5,93 % du montant initial du marché.

Le montant total du marché passe donc de 33 805,80 € HT à **35 809,73 € HT**.

ARTICLE 2 - PRIX UNITAIRES

Toutes les autres clauses du marché sont inchangées.